

Sommaire

À propos de l'auteur	5
Préface	7
Avant-propos de l'éditeur	15
Avant-propos de l'auteur	17
 CHAPITRE 1. Pourquoi prendre en compte les aléas naturels et climatiques dans l'entreprise ?	25
Les principaux aléas naturels et climatiques en France	26
Des aléas naturels inégalement répartis sur le territoire français ..	26
Zonage des principaux aléas naturels	27
<i>Le zonage des débordements de cours d'eau et de ruissellement</i>	27
<i>Le zonage de la sécheresse</i>	28
<i>Le zonage du retrait-gonflement des argiles</i>	29
<i>Le zonage des cavités souterraines</i>	30
<i>Le zonage des mouvements de terrain et des avalanches</i>	30
<i>Le zonage des feux de forêt</i>	31
<i>Le zonage des séismes</i>	32
<i>Le zonage des submersions marines et des tsunamis</i>	32
L'impact du changement climatique	33
Des aléas naturels et climatiques qui pèsent sur l'activité économique	35
Des effets directs et indirects pour les entreprises d'un même territoire	35
Une part importante des dommages subis pendant les catastrophes relève des entreprises	36

L'entreprise doit prendre en compte les aléas naturels et climatiques	38
Se conformer aux lois et règlements en vigueur	39
<i>Les directives européennes</i>	40
<i>Les plans de prévention des risques naturels</i>	40
<i>La réglementation des installations classées pour la protection de l'environnement</i>	42
Des plans de sobriété hydrique pour l'industrie	43
S'appuyer sur des normes et en faire une opportunité de développement	44
Conserver son assurance après un sinistre majeur	44
Participer à la réduction de la vulnérabilité de son territoire d'implantation	46
Innover et réduire les prélèvements sur la ressource en eau	47
 CHAPITRE 2. Comment évaluer sa vulnérabilité aux risques naturels et climatiques ?	49
Des aléas aux risques climatiques et naturels	50
S'informer sur les risques naturels présents localement	51
La synthèse de ses risques	52
L'état des risques pour l'information des acquéreurs et des locataires	52
Le dossier d'information communal sur les risques majeurs	52
Le plan de prévention des risques naturels	52
Des outils de prévention	53
Les acteurs locaux et régionaux	54
Les informations propres de l'entreprise ou des autres acteurs	54
L'assureur	54
S'informer sur le changement climatique local	55
Les principaux risques naturels et climatiques à prendre en compte	56

Diagnostiquer sa vulnérabilité aux risques naturels et climatiques	59
Autodiagnostiquer sa vulnérabilité aux risques naturels et climatiques	59
<i>L'autodiagnostic d'inondation pour les entreprises du bassin de la Loire</i>	59
<i>L'autodiagnostic d'inondation pour les entreprises d'Île-de-France</i>	60
<i>L'autodiagnostic d'inondation pour les entreprises du Var</i>	60
Autodiagnostiquer son adaptation au changement climatique	61
<i>L'outil Climadiag Entreprise</i>	61
<i>L'outil d'autodiagnostic du plan régional pour la santé en Bretagne</i>	61
Faire réaliser un diagnostic de vulnérabilité par un cabinet-conseil	61

CHAPITRE 3. Comment s'organiser pour réduire sa vulnérabilité aux risques naturels et s'adapter au changement climatique ? **65**

Mettre en place une organisation générale interne et une démarche globale adaptées	66
---	----

Sensibiliser et former le personnel de l'entreprise	67
--	----

Le dispositif Episeine	68
La semaine Replik	69
La Fresque du Climat	70

Dialoguer en confiance avec son assureur avant tout sinistre ..	71
--	----

Dresser un bilan précis des assurances risques naturels et climatiques	71
<i>Rappel sur la nature du contrat d'assurance et l'engagement des deux parties</i>	71
<i>Le régime d'indemnisation des catastrophes naturelles (dit Cat-Nat) et ses limites</i>	72
<i>Fonds collectés au travers des surprimes Cat-Nat</i>	76
<i>Rôle de la Caisse centrale de réassurance (CCR)</i>	76

Actualiser et/ou compléter certains contrats d'assurance et en souscrire éventuellement de nouveaux	77
<i>L'étude des contrats</i>	77
<i>L'assurance perte d'exploitation</i>	79
Définir des mesures de prévention pour réduire sa vulnérabilité et conserver son assurabilité	80
Agir en synergie avec son environnement territorial et professionnel	82
S'insérer dans son environnement professionnel	82
S'insérer dans son environnement territorial	83
 CHAPITRE 4. Que peut faire l'entreprise pour réduire ses risques naturels et climatiques sur son site d'implantation ?	 87
Mesures organisationnelles	89
Organiser la fonction de veille, de vigilance et d'alerte au sein de l'entreprise	89
La vigilance et l'alerte assurées par des services et établissements publics de l'État	90
<i>Alertes météorologiques: Météo-France</i>	90
<i>Alerte pluies intenses et crues: Vigicrues et Apic</i>	91
<i>Alerte sécheresse: VigiEau</i>	92
<i>Alerte séismes: VigiStructure et l'IPGP</i>	93
<i>Alerte tsunamis: le Cenalt</i>	93
<i>Alerte des populations: FR-Alert</i>	93
Autres services locaux assurés par des collectivités territoriales ..	93
Autres services assurés par des acteurs privés	94
Se préparer avec des procédures et des plans d'action	95
Préparer une réponse d'urgence	97
<i>Le document unique d'évaluation des risques professionnels</i>	98
<i>Exemple d'obligations de l'employeur: le cas de l'alerte canicule</i>	99
Prévoir d'avertir dans les meilleurs délais tous ses partenaires	100
Se préparer à gérer la crise	100

Préparer la continuité d'activité pendant la crise	101
Préparer les conditions de retour à la normale et de relèvement post-crise	104
Mesures techniques de prévention sur le site de l'entreprise ...	104
Mesures inondations	105
Mesures retrait-gonflement des argiles	107
Mesures feux de forêt	107
Mesures séismes	108
Mesures tsunamis	108
Mesures canicules	109
Mesures cyclones et tempêtes	110
 CHAPITRE 5. Quelle stratégie adopter et quelles actions retenir pour réduire sa vulnérabilité?	 113
Réaliser des actions prioritaires <i>in situ</i> pour réduire sa propre vulnérabilité	114
Les mesures organisationnelles prioritaires	116
Les mesures techniques légères prioritaires sur le site de l'entreprise	118
Des mesures techniques lourdes peu mises en œuvre avant un sinistre sur le site de l'entreprise	119
 S'inscrire dans des actions et des projets collectifs à des échelles variables	121
Échanger et coopérer au sein des zones d'activités	121
Dialoguer avec les décideurs locaux pour s'inscrire dans des dynamiques collectives	124
Profiter de l'appui et des conseils des chambres consulaires et des associations professionnelles	126
<i>Les chambres consulaires</i>	126
<i>Les associations professionnelles</i>	128
S'inscrire dans des démarches nationales	129
<i>Le Plan national d'adaptation au changement climatique</i>	129

Quelle stratégie adopter et quelles actions retenir?	130
Quels plans d'action choisir pour réduire sa vulnérabilité?.....	132

CHAPITRE 6. Comment gérer au mieux la crise et la sortie de crise? 135

Déclencher l'alerte et la gestion de crise à bon escient.....	138
Appliquer, en l'adaptant à la situation vécue, le référentiel de gestion de crise préparé à l'avance	139
Organiser régulièrement des exercices de gestion de crise pour se préparer au mieux	139
Adapter la réponse préparée pour gérer la crise à la situation vécue	140
Protéger le personnel et les occupants des locaux	140
Préserver les biens essentiels de l'entreprise	141
Mettre en œuvre le plan de continuité d'activité	142
Déclarer le sinistre à son assureur et être indemnisé dans les meilleurs délais.....	143
Les garanties du régime Cat-Nat.....	144
Que faire pour être indemnisé dans les meilleurs délais?.....	145
Autres dispositifs d'aide ou d'indemnisation	146
Mobiliser la solidarité professionnelle et territoriale	147
Nettoyer et déblayer les locaux après une catastrophe naturelle	148
Redémarrer l'activité en lien avec le territoire	149
Communiquer en temps de crise	149
Dresser un retour d'expérience de l'évènement	150